

lésés, par le fait d'avoir un cas de maladie infectieuse chez eux, préfèrent ne pas appeler le médecin afin de pouvoir se déclarer ignorants de la nature de la maladie. Si le locataire était désigné pour faire la déclaration, il ne pourrait pas se servir de cette excuse, car il serait de son intérêt de s'assurer que la maladie n'est pas infectieuse. Un changement de régime sous ce rapport paraît imminent, tant dans l'intérêt de la santé publique que dans celui des médecins protestataires.

A. HAMON.

A continuer.

TRAITÉ D'HYGIÈNE PRIVÉE

On lit dans " L'hygiène Pratique de Paris :

Le Traité des éléments usuels de l'Hygiène Privée, que vient de publier notre très sympathique confrère du Canada, le Dr J. I. Desroches, rédacteur en chef du *Journal d'Hygiène Populaire*, est un volume d'actualité qui mérite de trouver bonne et due place dans la littérature médicale.

Après avoir esquissé, dans *l'avant-propos*, la sublime mission de l'hygiène dans l'éducation d'un peuple, et surtout dans la jeunesse qui étudie, l'auteur fait, dans *l'introduction*, l'histoire de cette science jusqu'à nos jours. Regrettant de ne pouvoir résumer plus longuement ce volume, nous citerons, cependant, une partie de cette introduction, afin d'en faire mieux comprendre à nos lecteurs la valeur scientifique et pratique.

Pour terminer son œuvre, l'auteur devait mettre à exécution l'idée dont il est fier d'avoir été le promoteur au Canada : l'enseignement des éléments de l'hygiène dans les maisons d'éducation. Son double désir d'intéresser le lecteur et de donner l'idée de l'utilité de cette science, l'hygiène, se réalisera, et nous souhaitons voir cet ouvrage pénétrer dans toutes les familles, et surtout dans les maisons d'éducation.

Ne renferme-t-il pas l'exposé lucide et méthodique de toutes les questions se rattachant à l'hygiène individuelle. Et chacun sait que la santé vaut mieux que la richesse, et que c'est par la pratique de l'hygiène que nous nous assurons le mieux la longévité.

* *

Le *Conseil Provincial d'Hygiène de Québec* vient de publier, à l'usage des conseils locaux ou bureaux d'hygiène de la province, un très utile petit volume, écrit dans les deux langues, anglaise et française, et destiné à leur faire connaître les *règlements hygiéniques* qu'il leur importe de connaître pour bien appliquer les lois sanitaires. Tous les cas y sont passés sommairement en revue, et les préceptes à suivre, dans chacun, sont magistralement, et en même temps simplement exposés. Deux règlements complémentaires, cédule A et B, traitent plus particulièrement des mesures urgentes à prendre pour l'*isolement* dans les cas de maladies contagieuses, et pour la *désinfection* des locaux et des vêtements contaminés. Le Conseil se réserve de publier successivement toutes les instructions que pourrait bien suggérer l'expérience et les nouvelles observations scientifiques. Nos compliments sincères : c'est là de la bonne, de la vraie et de l'utile hygiène.

NOUVELLES

NOMINATIONS.—La Société Française d'Hygiène de Paris, dans sa séance du 11 janvier dernier, a décerné à M le docteur W. H. Hingston, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Montréal, le titre de *membre associé étranger* ; dans la séance du 8 mars, la même Société a décerné à notre Conseil Provincial d'Hygiène le titre de *membre honoraire*.

Nous sommes très sensibles à ces marques de haute estime qui nous arrivent de la France. C'est une preuve éclatante que les hygiénistes du Canada travaillent, dans un accord harmonique avec les hygiénistes de la France, à l'œuvre de l'éducation hygiénique des peuples, qui est l'œuvre de la civilisation par excellence.